



Rédaction juridique de 2^{ème} série de Bachelor

Organisation du travail de rédaction

- **Professeur :** Marchand S.
- **Enseignement :** Contrats spéciaux

- a) La rédaction juridique dans cet enseignement exige-t-elle des prérequis ? Non
➤ Si oui, lesquels ?
- b) Les étudiants sont-ils convoqués au début du semestre ? Non
➤ Si oui, selon quelles modalités (moodle, mail, annonce, etc) et quand ?

- c) Existe-il une liste de sujets ? Oui

Choix des sujets : Les étudiants peuvent proposer des sujets

- d) Quelles sont les étapes et délais de reddition ?

Etapes	Délais de reddition
1. attribution des sujets	
2. discussion libre avec l'assistant ou le professeur	
3. reddition	
4. correction et note	
5.	
6.	

Commentaires : Cliquez ici pour taper du texte.

- e) Prévoyez-vous la possibilité pour les étudiants d'obtenir la lecture préliminaire d'une première version avec commentaires ? Oui
- f) Les sources sont-elles aussi dans une autre langue que le français ? : Oui
➤ Si oui, laquelle ou lesquelles ? : allemand anglais
- g) Modalités d'évaluation (forme, fond, etc) : Cliquez ici pour taper du texte.
Le critère est celui d'un texte clair, bien structuré, bien documenté, et centré sur le sujet, qui donne toutes les informations utiles à un tiers qui s'interroge sur une question de droit suisse.

Autres commentaires :